



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## **Commission des transports et de l'environnement**

### **Rapport**

Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi  
d'intérêt privé n° 206, Loi concernant l'Association du  
Transport Aérien International

(Texte adopté sans amendement)

Procès-verbal de la séance du 31 mai 2022

Dépôt à l'Assemblée nationale :  
n° 615-20220531

---

**2022**

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MARDI 31 MAI 2022 .....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES .....	2
AUDITION .....	2
ÉTUDE DÉTAILLÉE .....	2
REMARQUES FINALES .....	3

Séance du mardi 31 mai 2022

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 206,  
Loi concernant l'Association du Transport Aérien International (Ordre de  
l'Assemblée le 5 mai 2022)

Membres présents :

M<sup>me</sup> Grondin (Argenteuil), vice-présidente

M. Bussière (Gatineau)

M. Campeau (Bourget)

M. Caron (Portneuf)

M<sup>me</sup> Girault (Bertrand), ministre des Relations internationales et de la Francophonie

M. Lévesque (Chapleau), député ayant présenté le projet de loi

M<sup>me</sup> Ménard (Laporte) en remplacement de M. Fortin (Pontiac)

Intéressée :

Association du Transport Aérien International :

M<sup>e</sup> Marie-Christine Brochu, directrice adjointe des affaires juridiques

M<sup>e</sup> Claude Morency, associé, Dentons Canada

M. Pierre Lortie, conseiller principal, affaires, Dentons Canada

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 10 heures, M<sup>me</sup> Grondin (Argenteuil) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

**REMARQUES PRÉLIMINAIRES**

M. Lévesque (Chapleau), M<sup>me</sup> Girault (Bertrand) et M<sup>me</sup> Ménard (Laporte) font des remarques préliminaires.

**AUDITION**

La Commission entend l'Association du Transport Aérien International.

**ÉTUDE DÉTAILLÉE**

Préambule : Le préambule est adopté.

Article 1 : Après débat, l'article 1 est adopté.

Article 2 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M<sup>e</sup> Morency de prendre la parole.

Après débat, l'article 2 est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

M<sup>me</sup> Grondin (Argenteuil) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est adoptée.

### REMARQUES FINALES

M<sup>me</sup> Ménard (Laporte), M<sup>me</sup> Girault (Bertrand) et M. Lévesque (Chapleau) font des remarques finales.

À 10 h 32, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Philippe Brassard

\_\_\_\_\_  
Christine St-Pierre

PB/jd

Québec, le 31 mai 2022